



## Eléphantbleu

### [L'innovation a ses bons plans]

## Ulys et Eléphant Bleu connectés au bénéfice de leurs clients

Il y a un an, Eléphant Bleu innovait sur le marché du lavage automobile en lançant un nouveau moyen de paiement, via son application mobile. Plus d'une centaine de centres le propose désormais. Cette couverture nationale permet à l'enseigne d'étendre l'accès à ses services préférentiels et à son offre promotionnelle. L'un des effets immédiats est le nouveau partenariat établi avec Ulys de Vinci Autoroutes. En faisant un choix écologique pour le lavage de leur véhicule, les membres du Club Ulys Team utilisateurs de l'App Eléphant Bleu économiseront plusieurs euros.

### Participation aux « 7 jours flash » d'Ulys Team du 23 au 29 octobre

Eléphant Bleu participe à l'opération « [7 jours flash](#) » lancée par Ulys, le service digital automobile de Vinci, nouveau partenaire de l'enseigne. L'offre<sup>1</sup> spéciale proposée lors de cette opération donne droit à une remise de 6€ sur un lavage (haute pression ou aux rouleaux) et de 3€ sur l'aspiration. Jusqu'à fin mars 2024, les membres du Club Ulys Team continueront à bénéficier d'une promo exclusive avec une remise de 6€ sur le premier lavage puis 2€ d'aspiration pour les nouveaux clients.



### Les bénéfices du paiement mobile Eléphant Bleu

Le paiement via l'application Eléphant Bleu a été lancé il y a un an. Aujourd'hui, une centaine de centres est déjà équipée, encouragé par le plébiscite des clients utilisateurs qui apprécient la simplicité et la flexibilité de leur parcours de lavage.

Un QR code est affiché dans chaque espace de lavage ou nettoyage. En le scannant, l'automobiliste déclenche la prestation puis le paiement.

Utilisable directement sur les points de service des centres équipés, ce moyen de paiement évite le passage au distributeur de jetons ou de clés. Le client est débité sur sa carte bancaire, du montant forfaitaire sélectionné sur le lavage automatique ou de ce qu'il a consommé, à 10 centimes près, sur la piste haute pression ou l'espace lavage intérieur.



A partir de son compte, il peut récupérer une facture et dispose d'un historique des paiements. Sur l'appli, la gestion du budget lavage est ainsi simplifiée, maîtrisée et même optimisée en donnant un accès direct à des offres promotionnelles et de fidélité exclusives. Et pour rendre totalement service, l'outil mobile géolocalise le centre le plus proche et propose des conseils et astuces garantissant un lavage efficace, dans le respect de la carrosserie et de l'environnement.

<sup>1</sup> L'opération est limitée aux 5 000 premiers utilisateurs de l'application Eléphant Bleu. Pour bénéficier de l'offre : télécharger l'application, créer son compte, renseigner le code avantage Ulys. Liste [des centres Eléphant Bleu participants](#).

## Un centre Eléphant Bleu consomme 6 litres d'eau par lavage

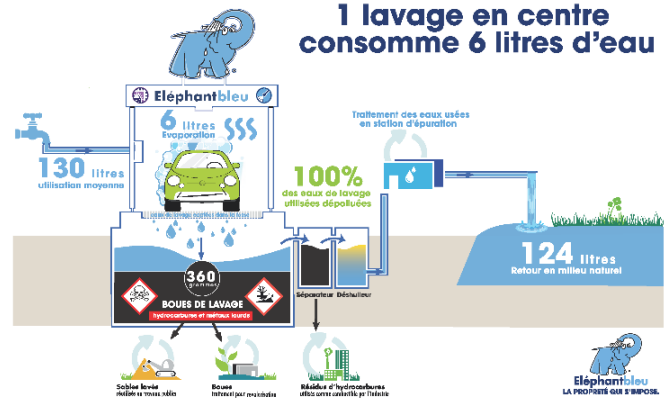
Cette alliance entre Ulys et Eléphant Bleu encourage une expérience de lavage automobile respectueuse de l'environnement. Une station de lavage est en effet, la seule capable de collecter les polluants présents sur un véhicule tout en maîtrisant l'usage de l'eau.

En ne consommant réellement que 6 litres d'eau en moyenne, 95% de l'eau utilisée étant restituée<sup>2</sup>, et en récupérant 360 g de boue chargée en polluants par lavage, les centres de lavage spécialisés sont les principaux acteurs de la dépollution de la mobilité. Eléphant Bleu n'utilise par ailleurs que des savons biodégradables.

A contrario, à domicile, jusqu'à 340 litres d'eau peuvent être consommés par lavage (seau + tuyau d'arrosage) et les polluants (hydrocarbures et métaux lourds), accumulés sur le véhicule, s'infiltrent dans le sol pour atteindre durablement les sols et les nappes phréatiques. Pour cette raison, laver son véhicule à domicile est interdit par plusieurs textes législatifs<sup>3</sup>.

## CENTRE DE DEPOLLUTION

1 lavage en centre consomme 6 litres d'eau



## Pourquoi laver son véhicule dans un centre de lavage est écologique ?



[Lire le document « Impact environnemental du lavage ».](#)

### Contact Eléphant Bleu

Solen Ecklé : [solen.eckle@hypromat.com](mailto:solen.eckle@hypromat.com)  
ZI – 15 rue du Travail, BP 47, 67723 Hoerdtsheim  
[www.elephantbleu.fr](http://www.elephantbleu.fr)



### Contact Service Presse ComMLC

Catherine Lebé : [clebee@commlc.com](mailto:clebee@commlc.com), 06 07 52 13 77  
Marie-Laure Le Gallo : [mlegallo@commlc.com](mailto:mlegallo@commlc.com), 06 86 44 28 48  
[www.commlc.com](http://www.commlc.com)



<sup>2</sup> Les 5% restants correspondent à l'eau évaporée au cours du lavage.

<sup>3</sup> Le Code de la santé publique (art. L1331-10) interdit tout déversement d'eaux usées, autres que domestiques, dans le réseau public de collecte. Le Code de l'Environnement (art. L210-1 et L216-6) prévoit que le fait de déverser ou laisser s'écouler dans les eaux superficielles, souterraines, directement ou indirectement, des substances dont l'action ou les réactions entraînent des effets nuisibles sur la santé ou des dommages à la flore ou à la faune, est passible de deux ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. L'annexe art.99 - Arrêté du 20/11/1979 du règlement sanitaire départemental interdit le lavage des voitures sur la voie publique, les voies privées ouvertes à la circulation publique, les berges, ports et quais ainsi que dans les parcs et jardins publics.